

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire Aubrac Carladez Viadène

ENTRE

la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène

Représenté par Jean Valadier, son Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 16 décembre 2021

Ci-après désigné par l'EPCI

et

le SMAG du PNR de l'Aubrac

Représenté par Bernard Bastide, son Président, autorisé à l'effet des présentes

Ci-après désigné par le PNR Aubrac

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Valérie Michel-Moreaux, Préfet de l'Aveyron,

Ci-après désigné par « l'État » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire Aubrac Carladez Viadène

ENTRE

la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène

Représenté par Jean Valadier, son Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 16 décembre 2021

Ci-après désigné par l'EPCI

et

le SMAG du PNR de l'Aubrac

Représenté par Bernard Bastide, son Président, autorisé à l'effet des présentes

Ci-après désigné par le PNR Aubrac

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Valérie Michel-Moreaux, Préfet de l'Aveyron,

Ci-après désigné par « l'État » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Sommaire

Préambule.....	3
Article 1 - Objet du contrat, présentation du territoire signataire et dispositifs en cours	3
1.1 Objet du contrat	3
1.2 Présentation du territoire signataire	4
1.3 Les dispositifs présents	20
Article 2 - Ambitions du territoire : inventer et faire vivre l'Aubrac Carladez et Viadène de demain	21
Article 3 - Principes et orientations stratégiques.....	22
Article 4 - Le Plan d'action	22
4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat	22
4.2. Validation des actions	23
4.3. Projets et actions en maturation	23
4.4. Les actions de coopération interterritoriale	24
Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie.....	24
Article 6 - Engagements des partenaires	25
6.1. Dispositions générales concernant les financements.....	25
6.2 Le territoire signataire	25
6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics	26
6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques	28
6.5. Maquette financière	28
Article 7 - Gouvernance du CRTE	29
7.1. Le comité de pilotage	29
7.2 Le comité technique	29
7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets	30
Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE	30
Article 9 - Résultats attendus du CRTE	30
Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE	31
Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE	31
Article 12 - Résiliation du CRTE	31
Article 13 - Traitement des litiges	31
Annexe 1 - Tableau général des orientations stratégiques et fiches mesures.....	33
Annexe 2 - Fiches mesures	33

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le présent contrat s'inscrit dans la continuité du Protocole d'engagement du contrat de relance et de transition écologique, signé entre les Parties, en date du 12 mai 2021.

Article 1 - Objet du contrat, présentation du territoire signataire et dispositifs en cours

1.1 Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Aubrac Carladez et Viadène autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ce contrat mobilisera l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations du territoire. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

1.2 Présentation du territoire signataire

Le territoire Aubrac Carladez et Viadène et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation ; ils ont nourri leurs réflexions par un diagnostic collectif de territoire.

a) L'EPCI cadre du contrat

Un territoire peu dense 12 hab/km²

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène, née au 1^{er} janvier 2017 du regroupement de 4 anciens EPCI, s'étend sur 860 km² au nord du département de l'Aveyron, au sud du Massif Central en Région Occitanie. Elle forme un ensemble de 10 143 habitants, répartis sur 21 communes et 5 bourgs centres, pôles de proximité et de services. Elle s'ancre au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac dont elle représente le tiers de la superficie, sur un territoire de moyenne montagne, riche de ressources naturelles et économiques et d'une identité reconnue. L'enjeu démographique est majeur. En 10 ans, la population a diminué de 6,20 %. Elle se répartit inégalement avec des écarts de densité de 9 à 40 hab/km² (moyenne de 12 hab/km²).

Une économie diversifiée adossée aux ressources naturelles ■

Le territoire compte environ 4 170 emplois et comptabilise 3 979 actifs, avec un très faible taux de chômage (4 %). L'activité économique est relativement diversifiée avec des employeurs importants dans plusieurs secteurs d'activités en lien avec les ressources du territoire : eau, paysages, race Aubrac et savoir-faire (agriculture, tourisme, coutellerie, agroalimentaire, hydrologie, artisanat, services à la personne).

La cohésion par l'équité territoriale ■

Confrontée à un très fort enclavement routier et numérique, la Communauté de Communes a construit sa politique publique de services autour du maillage des 5 bourgs-centre du territoire. Un pôle communautaire est ainsi présent dans chacun des bassins de vie, stratégie déclinée pour tous les équipements communautaires (maisons de santé et pôle de santé pluriprofessionnel, micro-crèches, ALSH, médiathèques...) et soutenue dans les réseaux partenariaux (Espaces Emplois Formation, ADMR...). En complémentarité, l'EPCI a choisi de privilégier résolument le maillage du territoire par l'itinérance des services.

b) Eléments de diagnostic issus d'ateliers de concertation avec les habitants, élus et représentants associatifs

Les principaux secteurs d'activité économiques de l'Aubrac-Carladez-Viadène

Les principales évolutions constatées depuis 10ans

- Diminution des exploitations agricoles
- Diminution des petits commerces dans les villages
- Diminution des services publics
- Évolution des services avec internet
- Développement du tourisme

Les secteurs émergents

- Les activités touristiques (sports et nature)
- Les événements culturels
- Le télétravail
- Les ventes directes
- Les activités nouvelles (bière, whisky)

Les secteurs d'activité porteurs d'avenir pour le territoire

- La restauration
- Le télétravail
- Les activités pleine nature et sports

A l'inverse, les secteurs qui s'essouffent

- Les associations, les comités des fêtes
- L'agriculture
- Le petit commerce

Du fait de l'évolution de la réglementation, de la baisse de démographie, des habitudes de consommation

Les actions à mener en priorité pour améliorer la dynamique économique de demain

- Mettre en place une politique d'accueil
- Améliorer l'offre de logement
- Développer l'accès à internet
- Installer un point d'information et développer la communication
- Garder les savoir-faire
- Défendre l'identité du territoire

Les services aux entreprises et aux salariés à développer sur l'Aubrac-Carladez-Viadène

- Le logement
- Les services de transport
- Les nounous à domicile

Les principaux constats :

- Le développement touristique, les activités sport et pleine nature sont prometteurs pour le territoire
- L'inadéquation entre l'offre et la demande en matière d'emploi constitue un handicap
- La Baisse des actifs en agriculture est une menace pour l'avenir de notre territoire

Les principales pistes pour demain :

- L'accueil, et la formation à plusieurs métiers, via des centres de partage de savoir faire entre autres dans le domaine de l'artisanat
- La mutualisation, la solidarité, les groupements d'employeurs pour répondre à des problèmes de saisonnalité ou de besoins de main d'oeuvre (ex : Groupement d'Employeurs à Vichy où les saisonniers Bien être/tourisme travaillent l'hiver dans les usines locales)
- Le télétravail : une bonne connexion, un mode de travail à développer en lien avec les employeurs, et créer des lieux de coworking ou tiers lieux (ex : St Amans des Côts ? et Mur-de-Barrez)

Les principaux éléments qui servent l'attractivité économique aujourd'hui

- L'image de marque
- Une main d'œuvre sérieuse, parfois qualifiée
- Des savoir-faire
- La qualité de la production
- Le maillage de l'offre

Les principaux éléments qui la desservent aujourd'hui :

- Le manque de main d'œuvre
- L'enclavement (numérique et spatial)
- La faible perspective de promotion sociale
- L'emploi du conjoint
- Le manque de logements

Les innovations en matière d'économie sur le territoire

- Les nouvelles productions énergies renouvelables (méthanisation / solaire)

Les services aux entreprises

Les atouts du territoire pour l'accueil ou la reprise d'entreprises aujourd'hui

- La qualité de vie, le cadre de vie, les activités de pleine nature
- L'image de marque

Ce qui est à conforter ou à développer pour demain

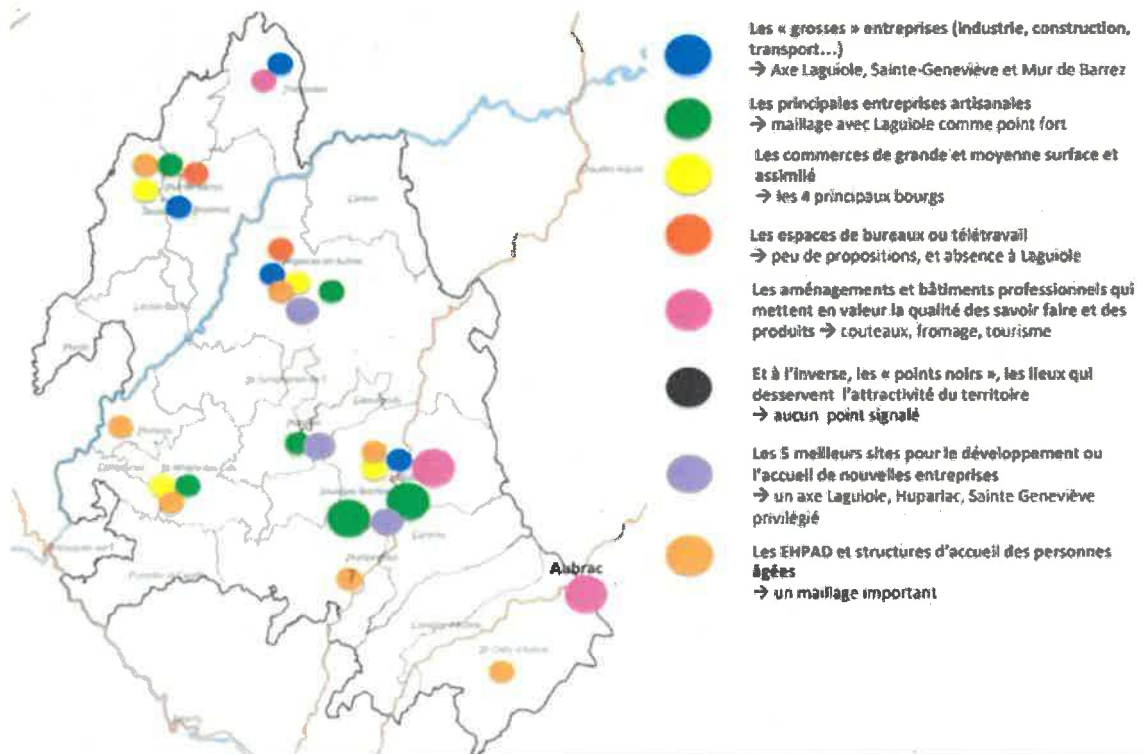
- Différentes filières et services publics :
 - Aide à la personne
 - Circuits courts de consommation
 - Tourisme : augmenter la durée de la « saison »
 - Le bois énergie
 - Le secteur médical (réseau MSP)
 - L'artisanat via apprentissage

Les productions ou activités à développer, améliorer, ou explorer pour l'avenir économique du territoire

- Des outils de :
 - Transformation des productions agricoles
 - Commercialisation

Ce qui pourrait être mis en place pour l'installation, la vie des entreprises, et l'accueil des porteurs de projet :

- Des atelier-relais
- Une meilleure couverture numérique
- Des services de mobilité, et du logement pour les salariés, apprentis et intérimaires
- La mobilisation des partenaires (consulaires, Région) pour accompagner l'accueil, l'installation, le développement et la mise en réseau des acteurs



Les principaux constats :

- L' image de marque, une main d'œuvre sérieuse, des savoir-faire et grande qualité des productions dans tous les domaines
- Un esprit d'initiative avec des réussites reconnues : couteaux, fromagerie, grands restaurants (gastronomie)
- Des ressources encore non exploitées : le bois, le tourisme (à développer dans certains secteurs moins irrigués), l'artisanat

Les principales pistes pour demain

- Renforcer le maillage au-delà des 3 centres bourgs, Laguiole, Mur-de-Barrez, et Argences en Aubrac, pour éviter les déserts. Les meilleurs sites d'accueil sont là où il y a +/- de la place dans les ZA.
 - Développer la diversification agricole dans la production, transformation et commercialisation : pas que du bovin viande, pas que des grandes fermes !
 - Mener une meilleure politique d'accueil, sur le plan :
 - humain : « un accueil par toute la population, pour toute la population »
 - matériel : logement, ouvrir les résidences secondaires
- Faire évoluer les mentalités



- Les espaces de covoiturage pratiqués aujourd'hui
- Les sites, où demain on doit développer ou créer des espaces de covoiturage / sens des flux
- Les zones dangereuses pour les automobilistes
- Les liaisons qui posent problème pour les transports d'importance (marchandises, engins agricoles...)
- Les principaux axes qui servent l'activité économique du territoire

- Pour Les piétons, toutes les traversées de village sont sensibles
- Le vélo utilitaire n'a pas sa place sur le territoire, contrairement au vélo loisirs
- Le stationnement :
 - Manque de stationnement à Saint-Chély pendant la saison touristique, et à Sainte Geneviève le mercredi les jours de marché
 - A Laguiole, le stationnement est un point fort
- Hormis la desserte des pôles urbains : Rodez, Aurillac, voire Espalion, il n'y a pas lieu d'installer du transport en commun à l'intérieur du territoire de la Communauté de communes
- Il faut repenser le Transport à la Demande de manière à l'adapter aux vrais besoins de la population : connexion vers les gares SNCF, les administrations, la santé (Exemple de la Viadène)
- Plus de communication sur les possibilités d'utiliser les bus scolaires

A quelles conditions peut-on vivre ici sans voiture ?

- Cela est très très difficile !
- Les alternatives : vivre dans les centres bourgs, le vélo électrique peut être une petite alternative

Les alternatives à la voiture individuelle envisageables pour l'Aubrac-Carladez-Viadène

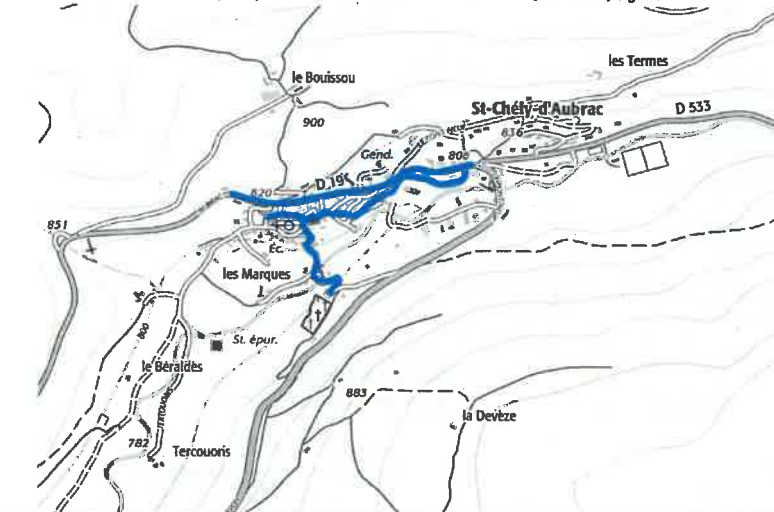
- Du covoiturage participatif
- Des navettes électriques
- Un parc de véhicules électriques utilisables à la demande avec un système de partage de la localisation des bornes
- Adapter le Transport à la Demande aux besoins précis de la population très locale



Ce qui pourrait faciliter la pratique du covoiturage

- Un système de messagerie téléphone, ou une application
- Des panneaux d'information dans les communes ou dans un commerce
- Des emplacements aménagés sur des lieux où il y a des flux de véhicules

Saint Chély d'Aubrac : les principaux cheminements « doux » à améliorer / sécuriser / signaler ...



Exemple de proposition
cheminement doux sur bourg
centre

Les principaux constats :

- Eloignement des centres bourgs et des activités (lycées...) avec une topographie qui allonge les distances
- Des habitants qui convergent vers des points différents selon où ils habitent, il n'y a donc pas un besoin homogène de transport sur et à l'intérieur de la Communauté de communes
- Un besoin partagé : relier les pôles urbains qu'il s'agisse de Rodez ou Aurillac
- Manque « culturel » du covoiturage et de connaissances des solutions possibles



Les principales pistes pour demain

- Conserver et améliorer encore les TAD pour desservir les services de santé, les aéroports, les gares SNCF, les administrations
- Covoiturage : trouver un système d'application informatique qui facilite la mise en réseau des gens, en local, avec l'aménagement d'aires de stationnement
- Développer du covoiturage ou des navettes pour les équipes de sport et la jeunesse
- S'inspirer d'expériences existantes sur d'autres territoires (via PNR, réseau action climat et Canopée) pour sensibiliser, informer, trouver des solutions plus adaptées
- Engager des réflexions sur les déplacements touristiques et économiques (agriculture, abattoirs...)
- Améliorer le réseau routier : désenclaver Saint Amans, faciliter les 15 premiers km, rejoindre facilement l'autoroute

Entre les barrages, la méthanisation et le solaire, le territoire est un « gros » producteur d'énergies renouvelables...

En quoi cette caractéristique sert l'attractivité du territoire :

- Diminuer le coût du chauffage et développer les emplois

Les impacts négatifs, les risques de la production d'énergie ou du développement du secteur pour le territoire de demain :

- Il faut continuer à se protéger de l'éolien
- Aller vers une vraie gestion de la ressource bois en maintenant les plantations
- Être vigilant sur les projets de centrales au sol ou flottant



La production d'énergie génère des ressources pour les collectivités territoriales

Les actions développées aujourd'hui en matière d'économie d'énergie :

- Faire des économies sur les éclairages publics (LED)
- Adapter les bâtiments publics aux économies d'énergie (Isolation Thermique Extérieure et Pompe à Chaleur)



Pour les habitants, habiter un territoire producteur d'énergie, il n'y a pas plus de retombées directes que sur un autre territoire

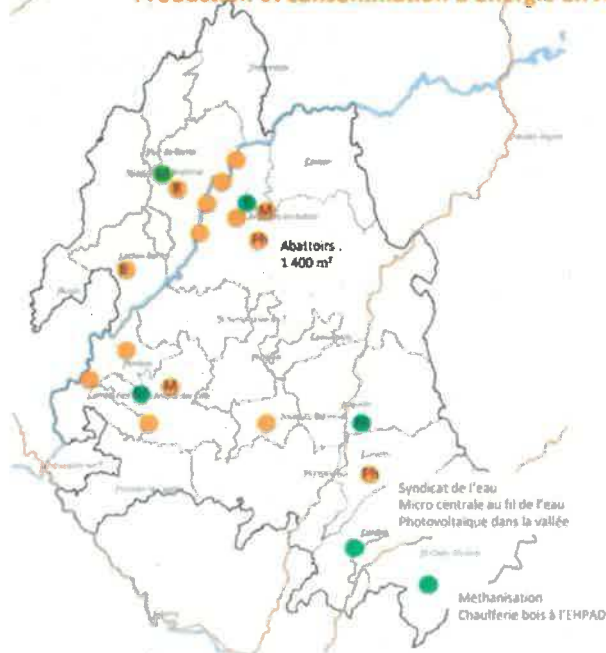
Dans ce domaine, ce qui est à développer, à privilégier pour demain

- Développer la méthanisation dans les bourgs centres : vente de chaleur par réseau
- Bois énergie en mettant en place des chaufferies bois (maison de retraite Saint Geneviève) ou chez les particuliers

Ce qui pourrait être fait ou amélioré dans ce domaine demain

- Améliorer l'isolation des bâtiments publics (ITE)
- Remplacement des systèmes de chauffage PAC et gestion du chauffage

Production et consommation d'énergie en Aubrac-Carladez-Viadène



- Les principales zones de production aujourd'hui (orange dot)
- Les nouvelles zones de production demain (green dot)

M : Méthanisation
B : Bois
Ph : Photovoltaïque

→ le photovoltaïque s'est développé partout sur le territoire



Les principaux constats :

- Territoire gros producteur d'énergie verte avec l'hydroélectrique (hydro)
- Peu d'initiatives en économie d'énergie → à améliorer
- Les ressources produites par les énergies génèrent de fortes disparités entre les communes



Les principales pistes pour demain

- Développer des centrales de méthanisation dans les centres bourgs
- Développer énergie bois
- Sensibiliser et promouvoir les économies d'énergie (éclairage public LED, autres) auprès des collectivités et des particuliers
- Explorer les nouvelles sources d'énergie ? Hydrogène ? Petit éolien



Les spécificités de chaque secteur

AUBRAC les plus belles vaches, la rudesse du climat, le nom le plus connu, les estives, ...

CARLADEZ des toits plus pentus, une architecture différente, une empreinte plus flagrante des parisiens dans l'habitat (et les habitats neufs), tourné vers le Cantal, le cousinage avec Monaco, le plus septentrional, dynamique avec le centre de remise en forme

VIADÈNE attirance vers le sud (Entraigues) mais jamais vers le Nord du territoire, météo plus favorable (impact sur bâtiments), pas de burons mais des celliers et secadous, des bâtiments en granit, un riche patrimoine, un esprit marchand (culture de marchandises de la vallée vers la montagne), les fermes sont plus petites, les maisons plus hautes

Ce qu'ils ont en commun

HABITANT

- Problématique de la perte de population, des difficultés à accueillir les nouveaux habitants

HABITAT

- Les belles maisons
- Habitat dispersé
- Habitat industriel et ouvrier (Carladez, Viadène)
- Des résidences secondaires nombreuses
- Beaucoup de bâtiments vacants
- Des matériaux traditionnels : lauze, pierre, ...
- Les parisiens

LA SITUATION

- Éloignement des métropoles
- Amour du secteur, attachement aux racines
- Historiquement : grosses différences, frontières historiques et naturelles entre les différents secteurs
- Une difficulté pour créer de l'habitation hors village
- Territoires agricoles

Les principaux constats :

- (+) Qualité du territoire, des espaces, sécurité, des produits alimentaires de qualité, des paysages
- (+) Les jeunes qui arrivent et qui restent sur le territoire
- (+) Des emplois disponibles et variés (agent de maintenance abattoir, ingénieurs aux forges, ...), mais qui sont méconnus



Les principales pistes pour demain :

Pour les jeunes du territoire :

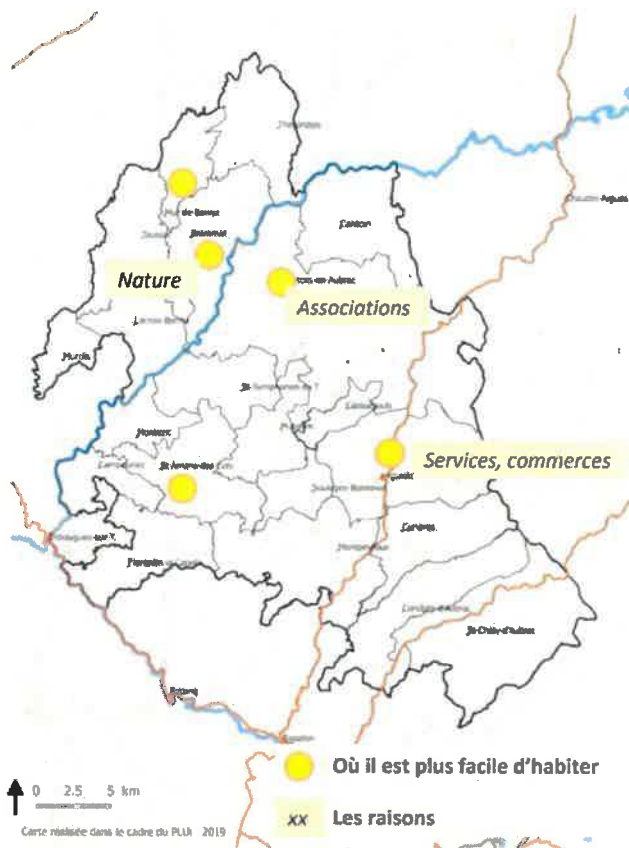
- Transformer les jeunes en acteurs, les associer aux actions, ...
- Porter des projets à leur attention (loisirs, culture, concertation PLUI étendue aux jeunes...), organiser des manifestations orientées vers les jeunes (ex. natural games).
- Mettre en lien les jeunes avec les entreprises locales

Pour les nouveaux habitants

- Mieux accompagner l'accueil des nouveaux habitants,
- Identifier les personnes ressources pouvant faciliter l'installation des nouveaux ménages (logement, emploi du conjoint...)
- Intégrer les nouveaux habitants à la vie locale par la vie associative, les activités, ...

Pour un territoire mieux connu, plus accessible

- Trouver des solutions sur la mobilité, imaginer de nouvelles formes de mobilité
- Mieux communiquer sur notre territoire, mieux « le vendre », ne pas le garder que pour nous...



En guise de synthèse, pour améliorer et conforter l'offre d'habitat de l'Aubrac-Carladez-Viadène :

Les principales pistes pour demain :

- Mobilisation des propriétaires, notamment d'habitats vacants ou inhabités, pour rénover leur bien, le mettre à la location ou à la vente. Les communes peuvent être prescriptrices (rénovation, accompagnement, financement) et donner l'impulsion par des réalisations, des projets, ...
- Encourager l'habitat de qualité et pour les logements sociaux également.
- Accompagnement des communes dans ces démarches par la CC avec son chargé de mission habitat
- Sensibiliser les Jeunes qui se lancent dans des démarches de construction ou de rénovation au travers de rencontres (ex : salon de l'habitat), de rencontres de professionnels, d'entretien avec un architecte ou le CAUE
- Aménager l'offre locative de façon plus contemporaine pour répondre aux aspirations des jeunes



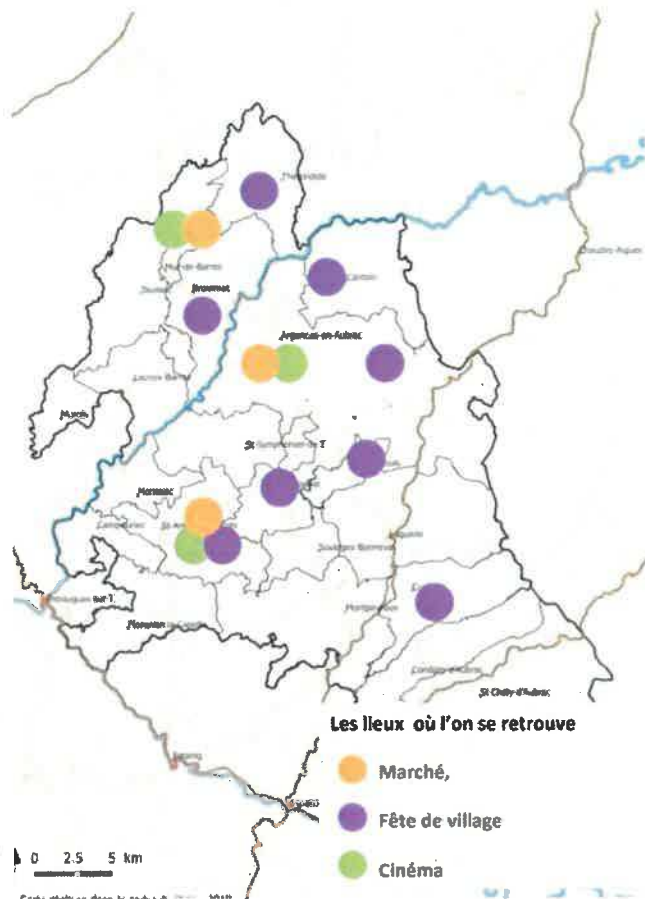
En guise de synthèse, des villages qui changent peu à peu

Les principaux constats issus de vos échanges :

- (-) Aménagements disgracieux (couleurs, matériaux)
- (-) Non au béton, non au goudron, au sol
- (-) Beaucoup de logements pas assez accessibles, non fonctionnels aux besoins du territoire (personnes âgées...)

Les principales pistes pour demain :

- Développer des dispositifs d'aides financières/techniques/ conseils sur la rénovation de l'habitat sur le territoire
- Conserver la pierre, et s'inspirer du bon sens paysan (orientation, haies, murets, cour...)
- Conserver le végétal (haies, frêne, eau) dans les aménagements (ex. lotissement, etc.)
- Comment adapter les maisons aux nouveaux foyers et formats de famille (ex : transformer l'habitat vertical en habitat horizontal ?)
- Développer des cours d'architecture en primaire



En guise de synthèse, pour des villages vivants et répondant aux besoins de tous

Les principaux constats issus de vos échanges :

- (-) Manque de services publics et de commerces
- (-) Manque de communication à l'échelle du territoire (activités culturelles, services, commerces...)
- (-) Souhait d'avoir davantage d'ouverture (à l'autre, à l'innovation, sortir des schémas classiques) et acceptation de la concurrence (commerces)

Les principales pistes pour demain :

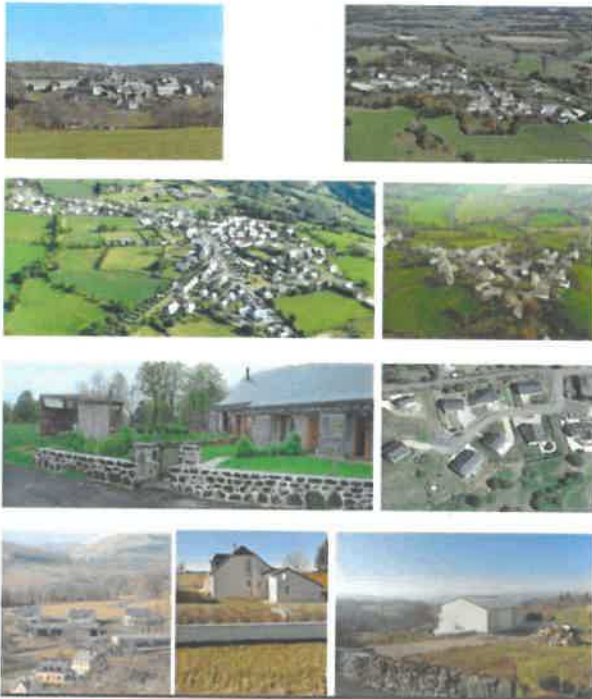
- Itinérance des métiers et des services (accessible dans l'ensemble du territoire, itinérant) et culturelle (activité partagée) : besoin de lieux pour accueillir ces activités (ex. maison de santé)
- Développer des multiservices (dans les villages en particuliers).
- Faire vivre ces espaces en mettant de l'humain dans les bâtiments (ex. centre culturel, foyer des jeunes...)
- Sur le plan culturel : veiller à avoir des manifestations culturelles partagées. (Ex. événement important porté par la CC pour l'ensemble du territoire.)

Sur l'Aubrac-Carladez-Viadène, depuis ces 40 dernières années, concernant l'environnement, les paysages « naturels » ...

- On a perdu :
 - Des milieux ouverts
 - La châtaigneraie
 - Les haies, des surfaces cultivées
 - Des terrasses
 - Des milieux humides variés, mares, étangs
 - Les viviers qui servaient de points de rétention de l'eau
- On a gagné :
 - Plus de biodiversité
 - L'agrandissement des fermes dû à la mécanisation, des surfaces plus grandes

Le changement climatique se manifeste par

- La sécheresse
- Le rationnement de l'eau
- Des périodes sèches et humides



Sur l'Aubrac-Carladez-Viadène, depuis ces 40 dernières années, concernant les paysages habités, les possibilités de découverte ...

- On a perdu :
 - Le petit parcellaire agricole à proximité des villages
 - Une cohérence des toitures
 - Des chemins
- On a gagné :
 - Des quartiers résidentiels, des zones artisanales
 - Des maisons de retraite
 - Des supérettes aux abords des villages
 - Des jardins d'ornement / du bocage pavillonnaire
 - Les sentiers de l'imaginaire
 - Des circuits de promenade



Les principaux constats :

- La modification des paysages suite à la suppression de haies, de terrasses à la plantation des résineux
- La suppression des viviers qui servaient à la rétention de l'eau (arrosage des terrains)
- Le changement climatique / la perturbation des saisons
- L'homogénéité des centres anciens dans les silhouettes villageoises, mais les extensions résidentielles et les ZA contrastent avec les zones préservées
- La perte de continuité de chemins.. mais des travaux réalisés pour les retrouver
- La perte de petits parcelles agricoles et des jardins nourriciers autour des villages avec la présence de nouveaux jardins horticoles (bocage pavillonnaire)

Les principales pistes pour demain

- Le maintien d'une agriculture active et respectueuse de l'environnement
- La gestion et l'exploitation de la forêt
- Imaginer de nouvelles possibilités de rétention d'eau : lacs collinaires pour l'agriculture ?
- Rechercher de nouvelles sources (eau) pour les habitations et l'agriculture
- Se reconnaître dans un construire ensemble, « comme autrefois », redonner vie aux cœurs de villages
- Permettre et accompagner la rénovation du bâti et la valorisation des savoir-faire artisanaux
- Sensibiliser et former les habitants à la préservation des continuités écologiques et hydrologiques dans les villages



Carladez



Viadène



Aubrac



Viadène / Carladez



Aubrac



Carladez / Viadène

Concernant le paysage agricole de l'Aubrac-Carladez-Viadène, selon vous, ...

...les principaux marqueurs de l'agriculture demain sur le paysage et l'environnement seront :

- La grande taille des fermes, des troupeaux et des habitants
- La diminution du nombre d'exploitations et leur agrandissement, l'embroussaillage
- Des bâtiments d'élevage : des nouveaux qui sont impactants, et des anciens à valoriser, mais comment ?
- Des effluents à valoriser pour utiliser moins d'intrants : compostage, méthanisation

Les éléments qui font la force de l'agriculture de l'Aubrac Carladez-Viadène aujourd'hui :

- Les signes de qualité, AOP = produits « naturels » :
 - Les coopératives laitières Jeune Montagne et Théronnels
 - Le bœuf Aubrac et la Fleur d'Aubrac
- Des agricultrices
- Une authenticité = des produits reconnus = une IMAGE du territoire
- Des femmes et des hommes
- Le climat et l'herbe
- Encore et malgré tout, le nombre d'exploitations

Les difficultés de l'agriculture en Aubrac-Carladez-Viadène aujourd'hui :

- Le renouvellement des générations et l'accès au foncier
- La baisse de la démographie, les problèmes de rentabilité, l'enclavement, le renouvellement
- Les problèmes de transmission et de main d'œuvre, l'isolement (centre), les incertitudes liées au marché, à la PAC au climat

Pour consolider l'agriculture sur le territoire :

- Valoriser les brouards, les produits, le fromage,
- Conforter les signes de qualité
- Garder la valeur ajoutée sur le territoire
- Développer les circuits courts, éviter les intermédiaires
- Diversifier le modèle agricole
- Garder de la main d'oeuvre
- Maintenir les prix

Pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs :

- Réduire les contraintes
- Conforter l'attractivité du territoire : les services publics, les emplois
- Un prix de foncier accessible
- Intervenir dans les écoles, les lycées
- Former les salariés

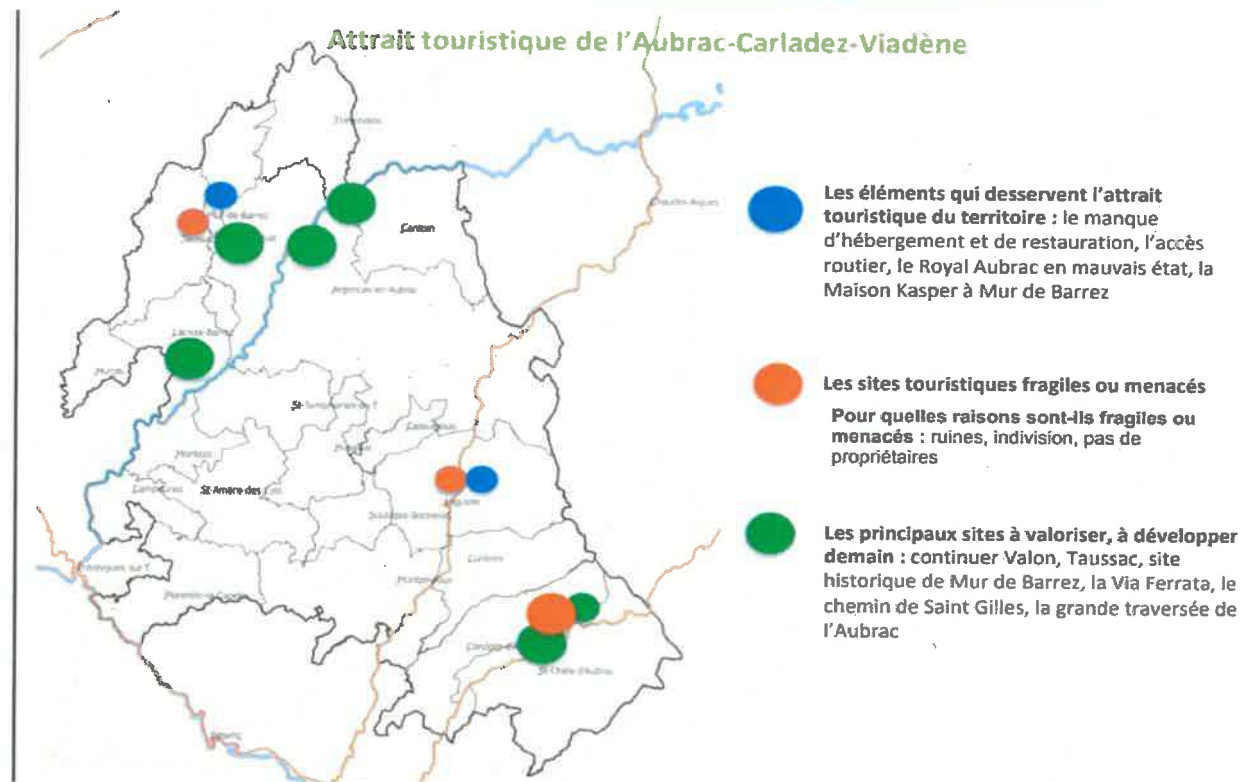
Les principaux constats :

- Agrandissement des structures avec de grands bâtiments : problèmes d'ici quelques années, cela aura des conséquences sur la diminution du nombre d'exploitations
- Signe de qualité : un atout à développer
- Problème de main d'œuvre : du fait de la baisse du nombre d'exploitations on est de plus en plus seul sur l'exploitation, on a besoin de main d'œuvre, de salariat ... Pour certains, il y a un phénomène d'isolement, les agriculteurs sont surmenés, cela peut constituer des freins pour les nouveaux
- Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs, pas évident de leur faire une place : accès au foncier, accompagnement, ...
- Spécificités de l'agriculture sur le territoire : savoir faire, les hommes, ressources en herbe, ...
- L'agriculture c'est du paysage
- Le renouvellement des générations est indispensable
- L'agriculture donne une attractivité forte au territoire

Les principales pistes pour demain

- Développer les circuits courts pour mieux valoriser les produits
- Produire de l'énergie
- Valoriser le bâti qui a été abandonné
- Mieux communiquer sur notre agriculture, être plus fiers du travail agricole, être en mesure de répondre aux critiques des médias, donner confiance, résister ! Ce contexte de critique de l'agriculture et de la consommation de viande impacte le moral... et freine à l'installation de nouveaux
- Nourrir le territoire : fournir les cantines et la restauration collective à minima
- Développer les productions alternatives de qualité et bio
- Créer des réserves foncières par les collectivités pour installer des jeunes et donner un coup de pouce aux jeunes (pépinière ?) et avoir un effet incitatif pour conforter la diversité des productions
- Que les produits puissent réanimer une agriculture à taille humaine

50



Les principaux constats :

- La beauté et diversité des paysages, la qualité de l'architecture et l'accueil
- Accès routier difficile
- Amélioration de certaines rues pour donner une belle image des bourgs centres, réhabilitation nécessaire
- Offre d'hébergement inadaptée, avec un parc vieillissant, non conforme à la demande
- Le rayonnement existe, il est mondial, et a été créé par des hommes, par la réussite des « entrepreneurs » de l'Aubrac : couteau, jeune montagne, restauration haut de gamme, PNR...
- La durée des séjours est trop courte, difficulté sur les 4 saisons
- Le tourisme peut servir de vitrine pour faire découvrir le territoire et capter de nouveaux habitants. Mais hors saison, il manque aujourd'hui d'activité, l'offre est faible, ... alors que les équipements sont là.
- Un public qui se diversifie avec des attentes nouvelles à investir

Les principales pistes pour demain

- Grande traversée de l'Aubrac, le chemin de St Gilles
- Valoriser la via ferrata pour faire venir un public touristique plus jeune
- Améliorer l'hébergement et la restauration. Il manque des restos !
- Créer plus d'hébergements modulables : de l'accueil de groupes à l'appart' hôtel, privilégier des petites structures
- Créer des événements hors saison toute l'année en s'appuyant sur tous les supports : culturel, activités sportives, tourisme industriel..
- Capter des clientèles spécifiques : chasseurs, pêcheurs, stage de survie, cyclistes, ...
- Création de « produits » qui pourraient intéresser des tours opérateurs
- Les touristes avant c'étaient les parisiens, maintenant ce sont des sudistes = fraîcheur, calme et habitat !

1.3 Les dispositifs présents

Plusieurs outils permettent d'animer les relations partenariales aux échelles infra ou supra territoriales :

✓ Portés par l'EPCI

- Cohésion sociale
 - Projet Educatif de Territoire : 2021-2022 puis à renouveler pour 3 ans
 - 2 contrats VTA (lecture publique et tourisme)
 - 1 convention sur déploiement des Pass Numériques et du Conseiller Numérique
- Protection des ressources/cadre de vie
 - OPAH : 2021-2026
 - Plans Pluriannuels de gestion des cours d'eau
- Développement économique et emploi
 - Convention avec les organismes consulaires : CCI, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture et déploiement du dispositif Occtav (transmission)
 - AMI « Territoire de lacs »
 - Convention « Agir pour nos territoires » (avec CD 12)
 - Appel à projet Feder « Relever le défi démographique »
 - Clauses sociales et guichet unique
 - DINAII - Volet actions collectives / construire des outils et mutualiser des ressources pour valoriser les productions d'excellence de l'Aubrac

✓ Portés par le PNR

- Transversaux/cohésion territoriale
 - Charte du Parc
 - Contrat Régional Unique
 - GAL/Leader
- Protection des ressources/cadre de vie
 - Natura 2000
 - Programme de Transition Energétique et Climatique de l'Aubrac
 - Schéma directeur vélo
 - Charte Forestière et PAT - Plan d'approvisionnement Territorial sur la ressource bois
 - Guichet unique / rénovation énergétique
- Développement économique
 - Plan Alimentaire Territorial
 - Pôle Pleine Nature de l'Aubrac

✓ Portage collaboratif / développement et cohésion territoriale

- Dispositif « Petites Villes de demain » : Laguiole, Mur de Barrez, St Amans des Côtes et EPCI
- Contrats bourgs centres Occitanie : Argences en Aubrac - Laguiole
- Programme de reconquête des centres bourgs en lien avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie

✓ En cours de réalisation

- Contrat Territoire Lecture
- Structuration d'un syndicat de bassin sur la Truyère
- Plan de mobilité simplifié
- Projet LIFE / programme européen de financement sur l'adaptation des pratiques agricoles
- Contrat local de santé

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 - Ambitions du territoire : inventer et faire vivre l'Aubrac Carladez et Viadène de demain

Les démarches de concertation réalisées dans le cadre de l'élaboration du PLUI ont permis au territoire Aubrac Carladez et Viadène de mettre en perspective les constats identifiés avec le contenu de la Charte du PNR. De cette confrontation est issu un projet « *inventer et faire vivre l'Aubrac Carladez et Viadène de demain* » qui pose :

- Une identité de territoire et
- Un cadre de valeurs communes
- Qui alimentent une mise en mouvement

Le projet relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable.

Aubrac Carladez et Viadène est un territoire rural, enclavé, aux ressources patrimoniales reconnues (paysages, bâti, savoir-faire) mais à la fragilité démographique évidente. C'est une terre qu'on quitte, marquée dans son identité par un exode rural qui impacte encore en 2021 les structures sociale et familiale. C'est aussi, en réaction, une terre altière, riche de ses réussites collectives ancrées dans une résilience assurée.

L'ambition du territoire s'inscrit dans la construction d'une attractivité nouvellement pensée sur une identité sincèrement assumée. Il ne s'agit plus de capitaliser sur des réussites d'exilés ni sur une image surannée d'espace folklorique mais de maintenir et d'accueillir de la population et de relocaliser des flux économiques et sociaux propres à garantir des mutations profondes des structures productives et sociétales répondant avec efficacité aux défis contemporains du développement durable.

L'Aubrac Carladez et Viadène de demain se construira ainsi sur un cadre de **valeurs communes** admises par tous comme marqueurs du territoire :

1 - une **identité différenciante** : de l'unité que représente l'EPCI aux bassins de vie qui la composent, chaque espace se reconnaît dans des caractéristiques géographiques, architecturales, paysagères ou dans des logiques de vie qui lui sont propres.

2 - La différence devient ainsi un cadre commun qui oblige à penser la **proximité** dans la mobilisation des énergies comme une réponse à ces spécificités et comme écho à l'immensité des Gorges et des Plateaux

3 - Cet ancrage qui se rencontre sur tout le territoire porte le ferment des éléments fédérateurs que sont **la réciprocité dans les interactions territoriales et humaines et l'activité économique**. Aubrac Carladez et Viadène, bien qu'isolé géographiquement, anime ainsi par tradition des relations avec les territoires extérieurs (de la diaspora parisienne à la production d'hydroélectricité qui alimente l'Occitanie). Ces échanges, inscrits dans le passé et le présent du territoire, doivent en consolider l'avenir. Ils nourrissent au-delà des relations territoriales une tradition de réciprocité qui doit se retrouver dans l'animation d'une politique d'accueil posant l'accueillant et l'accueilli dans une relation de respect et d'échange mutuellement profitable.

4 - Enfin, c'est au cœur de logiques communes de dynamique et de réussites économiques que le territoire trouve son unité (productions agricoles et agroalimentaires d'excellence, artisanat de matériaux traditionnels, coutellerie, valorisation de la ressource « eau », tourisme durable). C'est donc autour de

l'activité et l'engagement comme qualifications des profils d'habitants que le territoire Aubrac Carladez et Viadène veut inscrire son devenir.

Cette histoire partagée et ces valeurs communes sont le socle qui permet aujourd'hui au territoire d'accompagner les réflexions pour réinterroger et discuter les cadres d'actions, poser des choix et des renoncements communs et mobiliser les moyens, financiers, techniques et partenariaux qui engageront les acteurs publics et privés dans une opérationnalité évolutive.

Article 3 - Principes et orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 19 décembre 2019 et le protocole d'engagement CRTE signé en mai 2021. Celles-ci sont les suivantes :

- **Orientation 1 : les politiques de consolidation des flux économiques**
- **Orientation 2 : les politiques de préservation et de valorisation des ressources naturelles**
- **Orientation 3 : les politiques de cohésion sociale et territoriale**

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 - Le Plan d'action

Les actions du contrat sont la traduction du projet de territoire et des orientations stratégiques retenues dans l'élaboration de ce contrat. Elles sont décrites en annexe du présent contrat sous la forme de fiches mesures et d'un tableau de bord. Le Tableau global des actions recensé par les territoires est détaillée en **Annexe 1**.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Après la définition du périmètre, dès la phase d'engagement de l'élaboration du contrat, le recensement des contractualisations existantes relève du diagnostic du territoire. Il s'agit d'identifier :

- Les programmes territorialisés de l'ANCT : du numérique (France très haut débit, Nouveaux lieux nouveaux liens, Société numérique...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain, Agenda rural...) ;
- Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la Culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales ;
- L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Des modalités d'articulation avec d'autres dispositifs non intégrés dans le contrat (contrats de l'Etat, moyens des opérateurs, contrats des collectivités...) peuvent être précisées.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE recensées dans le tableau général sont décrites dans des fiches mesures, répertoriées en annexe 1. Ces dernières feront l'objet d'une priorisation au premier trimestre 2022 et sont annexées au CRTE dans le cadre de :

- **Fiches mesures**

La fiche mesure correspond à la déclinaison d'un ensemble d'actions cohérentes, mais dont le niveau de détail est encore insuffisant sur le plan financier et calendaire. Ces fiches mesures décrivent notamment, l'orientation stratégique dans laquelle s'intègrent l'action, la transversalité de l'action, le maître d'ouvrage, le calendrier envisagé, les partenaires, les indicateurs de suivis lorsqu'ils sont disponibles. Suite à la phase de priorisation des actions prévue en 2022, les fiches mesures du CRTE pourront être approfondies et enrichies via la déclinaison de :

- **Fiches actions classiques ou simplifiées**

- La fiche action correspond aux actions parvenues à maturité. Elle comprend un volet estimatif sur les prochains exercices ainsi qu'un dispositif de suivi.
- La fiche action simplifiée correspond aux actions identifiées mais dont le niveau de détail est encore insuffisant sur le plan financier et calendaire.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées. Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Chaque année, la liste de ces actions/projets est susceptible d'être actualisée et devra être validée lors d'un comité de pilotage. Les actions prêtes seront inscrites dans un programme opérationnel annuel qui détaille la participation des différents partenaires.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène et du PNR Aubrac.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Les mesures sont à définir localement. Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Ce volet dédié aux actions de coopération entre les territoires, dont le contenu est à définir localement, est à réfléchir dès la phase du projet de territoire puis tout au long de l'élaboration du contrat.

Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du

contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2 Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Aubrac Carladez et Viadène assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services une directrice responsable du pilotage du CRTE - DGS de l'EPCI - qui animera l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation, en lien avec le chargé de mission dédié au PNR Aubrac. Ils seront assistés par les chargés de mission des structures

ayant pour responsabilité de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...) :

- Chargé de mission développement économique
- Chargé de mission emploi/formation
- Chargé de mission développement touristique
- Chargé de mission urbanisme, habitat et mobilité
- Chargé de mission lecture publique et réseau Médiathèque
- Coordinatrice Enfance, Jeunesse et Familles
- Coordinatrice Petite Enfance
- Coordinatrice Point Info Séniors
- Animatrice socio-culturelle
- Conseiller Numérique
- Responsable préservation des milieux - gestion de l'eau
- Directrice de l'Office du Tourisme

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire avec une attention soutenue à la mobilisation des communes et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles

aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Etablissement public de l'Etat, l'Agence de l'Eau porte des missions d'intérêt général visant à préserver les milieux aquatiques ainsi qu'à garantir une gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau permettant d'en satisfaire les différents usages.

A l'échelle territoriale, l'Agence promeut la prise en compte des enjeux de l'eau de façon intégrée dans les politiques publiques d'aménagement et de développement. En ce sens, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et les contrats de rivière constituent à cette échelle des documents de référence.

L'Agence, dans le cadre de son programme d'intervention, apporte son soutien financier à des opérations contribuant à atteindre ses objectifs. A titre d'exemple, la désimperméabilisation constitue actuellement un axe fort d'intervention permettant une meilleure gestion des eaux pluviales dans la ville, la reconstitution de nappes dans les sols, la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols ou encore la prévention des inondations.

Le développement de l'agro écologie, que l'Agence peut accompagner, constitue par ailleurs un enjeu très important tant sur le plan de la gestion quantitative que pour la protection de la qualité de l'eau et l'intégration des conséquences du changement climatique.

L'Agence s'engage par ailleurs à examiner toute demande d'aide qui pourra être établie par les différents porteurs de projet du territoire à l'aune des modalités d'éligibilité en vigueur dans le cadre du 11^e programme d'intervention (2019-2024) et de ses disponibilités financières.

Faire de l'Aveyron une référence, un département ayant la capacité d'associer modernité et authenticité est une ambition qui guide la collectivité départementale et se traduit dans un projet de mandature audacieux. L'Aveyron est riche d'un patrimoine et de ressources que beaucoup lui envient, ses territoires pluriels participent à l'identité aveyronnaise.

Investi des Solidarités Humaines et Territoriales par la loi, le Département est présent au quotidien dans la vie des Aveyronnais. La promotion de son territoire, aux fins d'accueil de nouvelles populations, compétences et savoirs, est par ailleurs une préoccupation majeure. Il s'emploie fort logiquement à réunir toutes conditions qui participent du « Bien vivre en Aveyron ». A ce titre, le Département est un partenaire privilégié des collectivités et structures qui œuvrent en ce sens. Une prise en compte encore plus aboutie

des considérations environnementales est également un objectif qu'il s'est fixé pour répondre à l'enjeu associé à la transition écologique.

A l'aune des objectifs précités et des compétences qui sont les siennes, le Département sera solidaire des initiatives et projets du territoire qui participent de la mise en œuvre du CRTE et des orientations auxquelles il souscrit. Le moment venu, et tenant compte du calendrier des opérations, les projets correspondants seront appréhendés selon les dispositifs en vigueur et modalités qui leurs sont attachées et des disponibilités financières. A cet effet, il appartiendra aux porteurs de projet d'adresser au Président du Département les dossiers afférents. Si besoin, des éléments complémentaires pourront être sollicités pour bien appréhender les contours du projet.

Enfin, en écho aux besoins constatés, et pour accompagner les collectivités dans leurs réflexions, le Département entend également développer plus encore son offre en ingénierie, qu'il s'agisse de la mobilisation des compétences présentes dans ses services ou agences au rang desquelles Aveyron Ingénierie.

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.5. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

La présente maquette sera entérinée par voie d'avenant dans le courant de l'année 2022 conformément aux engagements pris par les parties dans l'article 11 ci-dessous.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts - Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2 Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Il mobilise les ressources communautaires internes nécessaires à l'instruction des projets portés à l'ordre du jour (cf article 6.2)

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche mesure en annexe 2.

Les indicateurs de suivi et d'évaluation seront déclinés et approfondis lors de la priorisation des actions courant 2022. Ainsi les indicateurs affectés aux différentes actions seront validés par le comité de pilotage.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre, de l'évolution de la maquette financière etc. Les modifications du programme opérationnel annuel, des fiches mesures et/ou fiches actions seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Le principe d'un premier avenant en 2022 est d'ores-et-déjà acté lequel entérinera la maquette financière des actions. Il est ainsi convenu entre les parties une clause de rendez-vous au plus tard à la fin du premier trimestre 2022 afin de :

- De préciser les actions intégrées au CRTE et leurs indicateurs ;
- D'acter la priorisation des actions et la mise à jour des fiches mesures et actions au regard de la finalisation des études à conduire par la CC ACV ;
- D'annexer le programme opérationnel annuel qui résulte de la priorisation précitée.

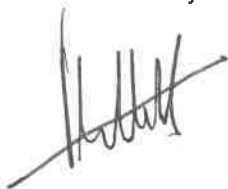
Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 - Traitement des litiges

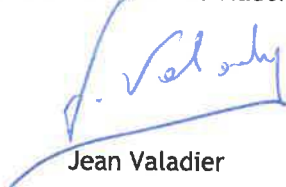
Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Toulouse.

Le Préfet
De l'Aveyron



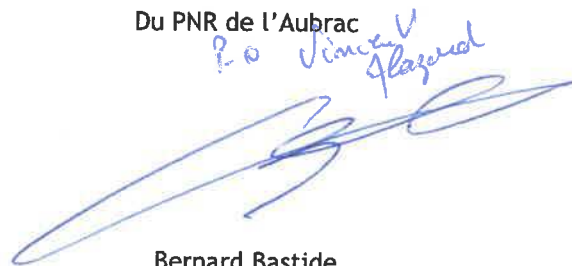
Valérie Michel-Moreaux

Le Président
De la Communauté de
Communes
Aubrac Carladez et Viadène



Jean Valadier

Le Président
Du PNR de l'Aubrac

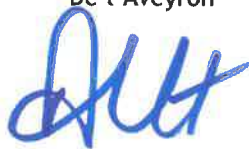


Bernard Bastide

Signé à Rodez le 20 décembre 2021

PARTENAIRES ASSOCIES

Le Président
Du Département
De l'Aveyron



Arnaud Viala

Le Représentant de l'Agence de
l'Eau Adour Garonne



Annexe 1 - Tableau général des orientations stratégiques et fiches mesures

Annexe 2 - Fiches mesures

CC ACV		Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (Maison Kaspers, réhabilitation bâtiments publics, foirail de Lagüote)	Cadre de vie	CC ACV	communes																	Fiches Action	3 150 000,00 €	En cours
CC ACV	Plan mobilité simplifié	Développer et communiquer autour du covoiturage	Mobilités	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV		Améliorer les transports à la demande pour la desserte des services de santé, aéroports, gares, SP...	Mobilités	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	100 730,00 €	En cours
CC ACV		Expérimentations mobilités et aménagements induits des espaces publics	Mobilité	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	NC	En cours
CC ACV	OPAH	Accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés (OPAH, guichet unique)	Habitat/Patrimoine / transition écologique / rénovation énergétique	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	300 000,00 €	En cours - 2021/2025
CC ACV		Accompagner la rénovation des logements publics (fonds de concours)	Habitat	CC ACV	Communes																	Fiches Mesures	700 000,00 €	En cours
CC ACV		Création de centres de partage de savoir faire dans le domaine de l'artisanat	Patrimoine / transition écologique / rénovation énergétique	PNR	PNR																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV		Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes	Habitat	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV		Consolider l'offre de logement / mettre en place une garantie des loyers	Logement	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV		Soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité	Service à la population	Lagüote	CC ACV																	Fiches Action	2 151 003,46 €	Travaux en cours
CC ACV	Plan de relance	Aménagement d'un pôle Multi services	Services à la population	Mur de Barrez	CC ACV																	Fiches Action	3 486 976,74 €	Travaux en cours
CC ACV		Développer et déployer une stratégie de communication sur les offres de loisirs	Service à la population	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	3 000,00 €	En cours
CC ACV		Création d'un tiers lieu	Service à la population	Montétiac	Mairie																		NC	Etude d'opportunité
CC ACV	Conseiller numérique / France Services	Structurer un réseau France Services à l'échelle des bourgs centres et déployer le dispositif Conseiller Numérique	Service à la population et inclusion numérique	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	200 000,00 €	En cours
CC ACV	AMI Jeunes Engagés de la Ruralité	Accompagner l'accueil des jeunes par le déploiement des soutiens "services civiques" - reconnaissance Titre de Niveau acquis à la CC ACV	Jeunesse / Attractivité	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	45 000,00 €	En cours
CC ACV	Appel à projet plan mercredi	Définir et animer un projet éducatif de territoire	Jeunesse / services à la population	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	21 300,00 €	en cours - 09/21
CC ACV		Animer des actions parentalité en lien avec l'ARS et les professionnels de santé locaux (média radio parents, éducation à la santé)	Jeunesse / services à la population	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	60 000,00 €	en cours
CC ACV		Piloter une programmation activités Jeunesse en partenariat avec les forces associatives et selon les valeurs identifiées par le territoire	Jeunesse / services à la population	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	NC	En cours
CC ACV		Soutenir financièrement les filières sportives des collèges et les projets pédagogiques	Jeunesse / services à la population	St Amans, Mur de Barrez, Lagüote	CC ACV																	Fiches Action	16 000 €/an	En cours
CC ACV		Projeter une coloration culturelle de toutes les politiques publiques (Programme "Petits pas culturels" dans les micro-crèches, actions ado en partenariat avec la CAF, actions seniors en lien avec le CD 12)	Cohésion sociale	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	En cours
CC ACV	PAH	Favoriser une réflexion autour de l'inclusion d'enfants en situation de handicap ou à fragilité sociale, entre différents partenaires (EN - modes d'accueil petite enfance - RPE - sports et loisirs)	Accès aux services / inclusion sociale	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	17 000,00 €	En cours
CC ACV		Favoriser le déploiement de nouvelles places d'accueil collectif dans le respect des axes définis par le PEDT	Accès aux services / inclusion sociale	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	300 000,00 €	En cours
CC ACV		Réhabiliter ou implanter des espaces d'accueil enfance/jeunesse (ALSH Argences, Lagüote, salle des Jeunes Argences, Mur de Barrez, Vidadne)	Service de proximité / jeunesse	bourgs centres	CC ACV																	Fiches Action	3 000 000,00 €	En cours
CC ACV		Organiser des "Assises de la dépendance" pour poser de nouvelles stratégies d'accompagnement des plus fragiles	Cohésion sociale	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	32 000,00 €	Projet
CC ACV		Prendre part à l'animation du Pôle Inter-générationnel d'Argences en Aubrac	Argences en Aubrac et Montétiac	CC ACV / commune																		Fiches Action Simplifiée	2 000,00 €	Projet
CC ACV		Projeter et mettre en œuvre un contrat local de santé en lien avec la structuration de la CPTS	Santé publique	PNR																		Fiches Action Simplifiée	NC	Projet
CC ACV		Entretenir et développer les Maisons de santé - accompagner la structuration, en lien avec la CPTS nord Aveyron	Santé publique	CC ACV	CC ACV - COMMUNES																	Fiches Action Simplifiée	80 000,00 €	En cours
CC ACV	VTA	Structurer le réseau des Médiathèques - mettre en place une charte des bénévoles	Lecture publique/service à la population	bourgs centres	CC ACV																	Fiches Mesures	850,00 €	En cours
CC ACV	VTA	Projeter et mettre en œuvre un contrat de territoire lecture	Lecture publique/service à la population	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	35 000,00 €	En cours
CC ACV		Définir une stratégie de réhabilitation des réseaux eau potable	Gestion ressource eau	CC ACV	CC ACV																		3 000 000,00 €	Projet / 2023
CC ACV		Optimiser l'usage et la protection des ressources en eau potable du territoire : animer des actions de limitation des usages, de lutte contre les fuites et de désimperméabilisation	Gestion ressource eau	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	Projet / 2023
CC ACV		Construire une nouvelle usine "eau potable" - Thérondels	Eau potable	Thérondels	CC ACV																	Fiches Action	5 800 000,00 €	Fin pour 01/2022
CC ACV		Projeter les organisations efficaces dans la gestion de l'assainissement collectif : élaboration de schémas communaux d'aménagement	Protection des milieux et services de proximité	CC ACV	CC ACV et communes																	Fiches Action	NC	2022/2026
CC ACV		Ausculter et entretenir les ouvrages de protection contre les inondations.	Lutte contre les risques	CC ACV	CC ACV / PNR																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV	PPG	Assurer l'entretien et les fonctions écologiques des principaux cours d'eau du territoire et de leurs affluents.	Protection des milieux	CC ACV	CC ACV / PNR																	Fiches Mesures	50 000,00 €	En cours
CC ACV		Développer la méthanisation dans les bourgs centres	Transition écologique / Rénovation énergétique / Energie	Argences-en-Aubrac / St Amans	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	500 000,00 €	Fait en partie
CC ACV		Déployer la démarche "services publics écoresponsables" (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)	Développement durable	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	NC	En cours
CC ACV		Poser et faire vivre des outils de cohésion territoriale (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal)	Cohésion territoriale	CC ACV	CC ACV et communes																	Fiches Action	NC	Projet
CC ACV		Accompagner un diagnostic social de préfiguration d'une nouvelle Convention Territoriale Globale	Cohésion territoriale	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action	NC	Etudes
CC ACV		Co-animer le dispositif PVD et déployer une OET (notamment pour lutter contre la vacance et mener des actions de consolidation du commerce de proximité)	Cohésion territoriale	bourgs centres	CC ACV - communes																	Fiches Action	60 000,00 €	En cours
CC ACV		Animer et imaginer des supports de communication innovants pour rendre lisible l'action communautaire (supports print, web, vidéo...)	Attractivité	CC ACV	CC ACV																	Fiches Action Simplifiée	9 000,00 €	En cours
CC ACV		Accompagner le déploiement de la fibre optique / investissement pluriannuel en lien avec le CD 12	Numerique	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	600 000,00 €	En cours
CC ACV	AP GP Massif	Structurer une chaîne de l'accueil des nouveaux arrivants en valorisant le rôle des communes	Accueil	CC ACV	CC ACV / PNR																	Fiches Action	8 000,00 €	En cours
CC ACV	AP GP Massif	Réaliser une action expérimentale autour de l'attractivité "territoire à vivre" sur le site CC ACV de St Chely d'Aubrac, en collaboration avec le PNR, la MDA, le BIT, la Commune ; permettre son développement sur d'autres sites communautaires - PMS, BIT...	Accueil	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	2 500,00 €	En cours
CC ACV	AP GP Massif	Accueillir les conjoints et veiller à leur emploi	Attractivité	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	6 000,00 €	En cours
CC ACV	AP GP Massif	Construire une photothèque de territoire	Accueil	CC ACV	CC ACV																	Fiches Mesures	5 000,00 €	En cours

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	1.1
Intitulé de la fiche mesures	1.1 Favoriser l'attractivité du territoire et l'installation de nouveaux habitants
Orientation stratégique visée	1. COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Sur son territoire, la communauté de communes s'investit de façon prioritaire en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du renforcement de l'attractivité résidentielle. Cela se traduit notamment par la redynamisation des principales polarités et l'adaptation de l'offre de logements.
Objectifs	Requalifier et redynamiser les centres bourgs et centres villes Améliorer la gestion des espaces Améliorer, diversifier et adapter l'offre de logements
Liste des actions envisagées	<p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface), promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Mettre en place des logements dédiés aux apprenants</p> <p>Développement de l'immobilier collectif par la création d'espaces de coworking et/ou espaces de travail dans des tiers-lieux</p> <p>Travaux sur ateliers-relais : Coopérative Jeune Montagne</p> <p>Accompagner la structuration de la filière "bois local" chauffage</p> <p>Mise en place d'un centre de formation au sein du pôle viande avec accès au certificat technique de métier (CTM) boucher option préparateur vendeur</p> <p>Participation au plan de gestion UNESCO et à toutes les actions de préservation, valorisation, sensibilisation, amélioration du GR65 - Chemin de Compostelle</p> <p>Participation à l'action du PNR Aubrac : requalification du GRP de Pays de Tour des Monts d'Aubrac</p> <p>Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique</p> <p>Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Amélioration de l'utilisation de l'éclairage urbain / défense et promotion trame noire</p> <p>Mise en place de réseaux de chaleurs mutualisés dans les bourgs centres / accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics en lien avec le CD 12 et les communes</p> <p>Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (Maison Kaspers, réhabilitation bâtiments publics, foirail de Laguiole)</p> <p>Expérimentations mobilités et aménagements induits des espaces publics</p> <p>Accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés (OPAH, guichet unique)</p> <p>Accompagner la rénovation des logements publics (fonds de concours)</p> <p>Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes</p> <p>Consolider l'offre de logement / mettre en place une garantie des loyers</p> <p>Soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité</p> <p>Aménagement d'un pôle Multi services</p> <p>Projeter les organisations efficaces dans la gestion de l'assainissement collectif : élaboration de schémas communaux d'aménagement</p> <p>Co animer le dispositif PVD et déployer une ORT</p> <p>Accompagner le déploiement de la fibre optique / investissement pluriannuel en lien avec le CD 12</p>
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	<p>Taux de fréquentation du pôle, activités développées,</p> <p>Nombre de personnes venant sur le territoire de la CC sur 1 année</p> <p>Réalisation de locaux coworking, taux d'utilisation</p> <p>Fréquentation de l'aire, typologie des publics</p> <p>Nombre de logements rénovés, économies d'énergies générées</p>

Impacts du Projet

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	1.2
Intitulé de la fiche mesures	1.2 Consolidier et développer l'offre de services à la population
Orientation stratégique visée	1. COHESION SOCIALE
Maitrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Le territoire dispose d'une offre de services, de soins, et d'activités dont la forte polarisation implique la création d'équipements et de dispositifs favorisant leur accessibilité. En lien avec la politique démographique, la communauté de communes souhaite en particulier renforcer l'offre dédiée aux publics jeunes en proposant de nouveaux équipements de loisirs, culturels et sportifs structurants.
Objectifs	Développer les services et équipements publics, notamment culturels et sportifs Accompagner le tissu associatif Renforcer l'accessibilité des services publics Renforcer l'offre pour la jeunesse Offre de soins, établissements dédiés et services
Liste des actions envisagées	Proposer au sein des médiathèques des actions de sensibilisation aux métiers du territoire, à l'emploi et à la formation avec différents partenaires Organiser un Job Dating, ancrer le rdv, le faire évoluer dans son contenu pour le rendre attractif et dynamique (en partant de offres d'emploi, valoriser les métiers, proposer des formations possibles) Mettre en place des logements dédiés aux apprenants Favoriser la découverte et la valorisation des métiers auprès des jeunes du territoire, de leurs parents, en plus des actions avec l'éducation nationale Promotion du commerce de proximité (communication, association de commerçants, actions collectives) Promouvoir les métiers du développement local - accueils de VTA Mise en place d'un centre de formation au sein du pôle viande avec accès au certificat technique de métier (CTM) boucher option préparateur vendeur Expérimentation "cantines scolaires" et Ehpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives, formation des équipes, commandes publiques et utilisation des produits) Projeter une stratégie de valorisation du Centre aquatique Natura Bien être Implanter un quillodrome couvert Porter une réflexion sur une gestion de l'accueil des camping-caristes : une offre territorialisée, un itinéraire d'accueil et de découverte, une gestion des rejets Aménagement et requalification des lieux d'accueil des visiteurs et touristes (maison de l'Aubrac - BIT Argences en Aubrac) - Créer un observatoire de fréquentation touristique à l'échelle des 5 BIT Bureaux d'Information Touristique : qualifier la clientèle au fil des saisons et adapter la stratégie de développement aux attentes Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (Maison Kaspers, réhabilitation bâtiments publics, foirail de Laguiole) Améliorer les transports à la demande pour la desserte des services de santé, aéroports, gares, SP... Expérimentations mobilités et aménagements induits des espaces publics Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes Soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité Aménagement d'un pôle Multi services Développer et déployer une stratégie de communication sur les offres de loisirs Création d'un tiers lieu Structurer un réseau France Services à l'échelle des bourgs centres et déployer le dispositif Conseiller Numérique Accompagner l'accueil des jeunes par le déploiement des soutiens "services civiques" - reconnaissance Tête de réseau acquise à la CC ACV Définir et animer un projet éducatif de territoire Animer des actions parentalité en lien avec l'ARS et les professionnels de santé locaux (média radio parents, éducation à la santé) Piloter une programmation activités jeunesse en partenariat avec les forces associatives et selon les valeurs identifiées par le territoire Soutenir financièrement les filières sportives des collèges et les projets pédagogiques Projeter une coloration culturelle de toutes les politiques publiques (Programme "Petits pas culturels" dans les micro-crèches, actions ado en partenariat avec la CAF, actions seniors en lien avec le CD 12) Favoriser une réflexion autour de l'inclusion d'enfants en situation de handicap ou à fragilité sociale, entre différents partenaires (EN - modes d'accueil petite enfance - RPE - sports et loisirs) Favoriser le déploiement de nouvelles places d'accueil collectif dans le respect des axes définis par le PEDT Réhabiliter ou implanter des espaces d'accueil enfance/jeunesse (ALSH Argences, Laguiole, salle des jeunes Argences, Mur de Barrez, Viadène) Organiser des "Assises de la dépendance" pour poser de nouvelles stratégies d'accompagnement des plus fragiles Prendre part à l'animation du Pôle Intergénérationnel d'Argences en Aubrac Projeter et mettre en œuvre un contrat local de santé Entretenir et développer les Maisons de santé - accompagner la structuration, en lien avec la CPTS nord Aveyron Structurer le réseau des Médiathèques - mettre en place une charte des bénévoles

	<p>Projeter et mettre en œuvre un contrat de territoire lecture</p> <p><u>Projeter les organisations efficaces dans la gestion de l'assainissement collectif : élaboration de schémas communaux</u></p> <p>Déployer la démarche "services publics écoresponsables" (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)</p> <p>Accompagner un diagnostic social de préfiguration d'une nouvelle Convention Territoriale Globale</p> <p>Animer et imaginer des supports de communication innovants pour rendre lisible l'action communautaire (supports print, web, vidéo...)</p> <p>Accompagner le déploiement de la fibre optique / investissement pluriannuel en lien avec le CD 12</p> <p>Structurer une chaîne de l'accueil des nouveaux arrivants en valorisant le rôle des communes</p> <p>Réaliser une action expérimentale autour de l'attractivité "territoire à vivre" sur le site CC ACV de St Chély d'Aubrac, en</p> <p>Accueillir les conjoints et veiller à leur emploi</p>
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	<p>Occupation des bureaux, taux de fréquentation du tiers lieu, typologie de public, diversité des activités accueillies</p> <p>Activités développées grâce aux subventions, nouveau public bénéficiaire d'activités</p> <p>Taux de fréquentation du pôle, activités développées,</p> <p>Fréquentation de l'aire, typologie des publics</p> <p>Taux d'utilisation du TAD</p>

Impacts du Projet

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	1.3
Intitulé de la fiche mesures	1.3 Valoriser et promouvoir l'identité territoriale
Orientation stratégique visée	1. COHESION SOCIALE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	La promotion d'une identité territoriale partagée, fondée sur des spécificités culturelles et des initiatives valorisantes, est considérée comme un élément essentiel pour le renforcement de l'attractivité du territoire.
Objectifs	Encourager la mise en réseaux Valoriser les initiatives locales Renforcer la promotion territoriale, appuyée sur une stratégie de marketing territoriale co-construite et partagée
Liste des actions envisagées	<p>Animer un outil associatif de développement économique : RACINE : Réussir en Aubrac Créer Innover et Entreprendre</p> <p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface), promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Mise en place et animation GTEC</p> <p>Développer les outils mutualisés internetreprises pour répondre aux besoins de main d'œuvre Accompagner les TPE vers les services de l'emploi : accompagner une démarche de mise au point et redémarrage de soutien à l'emploi - offrir des offres aux touristes et des saisonniers et valoriser les jours d'été auprès des jeunes : créer un pôle au réseau de diffusion au travers des étudiants qui peuvent attirer des jeunes extérieurs au territoire</p> <p>Proposer au sein des médiathèques des actions de sensibilisation aux métiers du territoire, à l'emploi et à la formation avec diffuser un Job Vac'ing, ancrer le tour, le faire évoluer dans son contenu pour le rendre attractif et dynamique (en paraitre des événements de découverte et la valorisation des métiers auprès des jeunes du territoire, de leurs parents, en plus des actions avec l'éducation nationale</p> <p>Promotion du commerce de proximité (communication, association de commerçants, actions collectives)</p> <p>Accompagner la structuration de la filière "bois local" chauffage</p> <p>Accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés régionaux et nationaux</p> <p>Valorisation de la viande du cheptel Simmental</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages... Experimentation cantines scolaires et Enpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives - formation des équipes - commandes publiques et utilisation des produits)</p> <p>Développer une offre touristique 4 saisons - Accompagner l'émergence et la structuration d'activités de pleine nature et d'aventure inventives : équipement - aménagement de sites - résoudre problématiques développement d'infrastructure</p> <p>Accompagner la mise en œuvre d'équipements et d'activités 4 saisons sur les stations hivernales de l'Aubrac dans le cadre du Défi d'une stratégie autour de l'espace Truyère / dispositif Ann. territoire de lacs - travailler à un développement touristiques des lacs différencié et respectueux de la ressource en eau</p> <p>Définir une stratégie autour de l'espace Truyère / dispositif Ann. territoire de lacs - travailler à un développement touristiques des lacs différencié et respectueux de la ressource en eau</p> <p>Accompagner, structure et promouvoir l'agrotourisme</p> <p>Réhabiliter et concevoir une nouvelle valorisation du site du Château de Valon en lien avec l'espace Truyère</p> <p>Planter un quillodrome couvert</p> <p>Implanter une œuvre refuge sur un espace d'itinérance : une démarche de territoire sur un itinéraire couvrant plusieurs communes de la CC (ex : GR de Pays de Tour des Monts d'Aubrac - GRP Camie d'Olt)</p> <p>Participation au plan de gestion UNESCO et à toutes les actions de préservation, valorisation, sensibilisation, amélioration du GRP - Chemin de Compostelle</p> <p>Participation à l'action du PNR Aubrac : requalification du GRP de Pays de Tour des Monts d'Aubrac Quatier et promouvoir les chemins de randonnée - Assurer le bon niveau d'entretien - et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre en compétence communautaire - Définir une véritable stratégie territoriale des sentiers de randonnée considérant : la Requalification de l'Hôtel des Montagnes</p> <p>Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique Concevoir et mettre en place une nouvelle schéma d'accueil au sein de l'OT intégrant le projet politique de la CC ACV et particulièrement la valorisation d'un territoire "à vivre" au delà de la destination "à découvrir" Créer un observatoire de fréquentation touristique à l'échelle des 5 BIT Bureaux d'Information Touristique : qualifier la clientèle au Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Amélioration de l'utilisation de l'éclairage urbain / défense et promotion trame noire mise en place de réseaux de créateurs mutualisés dans les bourgs centres / accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics - Lier avec le CD 12 de L'communes</p> <p>Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (maison kaspers, réhabilitation bâtiments publics - foirail de Laquie)</p> <p>Développer et communiquer autour du covoiturage</p> <p>Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité</p> <p>Aménagement d'un pôle Multi services</p> <p>Développer et déployer une stratégie de communication sur les offres de loisirs</p> <p>Création d'un tiers lieu</p> <p>Structurer un réseau France Services à l'échelle des bourgs centres et déployer le dispositif Conseiller Numérique Accompagner l'accueil des jeunes par le déploiement des soutiens - services civiques - reconnaissance - rete de réseau acquise a la CC ACV</p> <p>Définir et animer un projet éducatif de territoire</p> <p>Animer des actions parentalité en lien avec l'ARS et les professionnels de santé locaux (média radio parents, éducation à la santé) Piloter une programmation activités jeunesse en partenariat avec les forces associatives et selon les valeurs identifiées par le territoire</p> <p>Soutenir financièrement les filières sportives des collèges et les projets pédagogiques</p> <p>Projeter une coloration culturelle de toutes les politiques publiques (Programme "Petits pas culturels" dans les micro-crèches, actions ado en partenariat avec la CAF, actions seniors en lien avec le CD 12)</p>

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	2.1
Intitulé de la fiche mesures	2.1 Soutenir le développement économique local et son ouverture sur l'extérieur
Orientation stratégique visée	2. RELANCE ECONOMIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Le territoire souhaite s'affirmer en tant que pôle rural attractif et relais marchand, en favorisant l'accueil et le développement durable des entreprises.
Objectifs	Renforcer et développer les outils d'accueil d'entreprises Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et favoriser leur installation Soutenir le tissu d'entreprises locales et favoriser le développement de synergies Accroître la couverture numérique en priorisant les besoins des entreprises
Liste des actions envisagées	<p>Animer un outil associatif de développement économique : RACINE : Réussir en Aubrac Créer Innover et Entreprendre</p> <p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface), promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Mise en place et animation GTEC</p> <p>Développer les outils mutualisés internetreprises pour répondre aux besoins de main d'œuvre</p> <p>Accompagner les TPE vers les services de l'emploi : accompagner une démarche de mise au point et redémarrage de collaborations (prenant appui sur l'expérience en cours auprès de Beauvallet)</p> <p>Soutien à l'emploi : diffuser les offres auprès des touristes et des saisonniers et valoriser les jobs d'été auprès des jeunes : créer un nouveau réseau de diffusion au travers des étudiants qui peuvent attirer des jeunes extérieurs au territoire</p> <p>Proposer au sein des médiathèques des actions de sensibilisation aux métiers du territoire, à l'emploi et à la formation avec différents partenaires</p> <p>Organiser un Job Dating, ancrer le rdv, le faire évoluer dans son contenu pour le rendre attractif et dynamique (en parallèle des offres d'emploi valoriser les métiers proposer des formations possibles)</p> <p>Mettre en place des logements dédiés aux apprenants</p> <p>Favoriser la découverte et la valorisation des métiers auprès des Jeunes du territoire, de leurs Parents, en plus des actions avec l'éducation nationale</p> <p>Agir sur les métiers du territoire : promotion, évolution des politiques nationales, accompagnement des initiatives locales par la mise en relation entre employeurs (aménagement des temps de travail, formations communes...)</p> <p>Développement de l'immobilier collectif par la création d'espaces de coworking et/ou espaces de travail dans des tiers-lieux</p> <p>Travaux sur ateliers-relais : Coopérative Jeune Montagne</p> <p>Promotion du commerce de proximité (communication, association de commerçants, actions collectives)</p> <p>Accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés régionaux et nationaux</p> <p>Promouvoir les métiers du développement local - accueils de VTA</p> <p>Implantation d'un pôle viande</p> <p>Mise en place d'un centre de formation au sein du pôle viande avec accès au certificat technique de métier (CTM) boucher option préparateur vendeur</p> <p>Valorisation de la viande du cheptel Simmental</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages...</p> <p>Accompagner, structure et promouvoir l'agrotourisme</p> <p>Projeter une stratégie de valorisation du Centre aqualudique Natura Bien être</p> <p>Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique</p> <p>Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Développer et communiquer autour du covoiturage</p> <p>Expérimentations mobilités et aménagements induits des espaces publics</p> <p>Création de centres de partage de savoir faire dans le domaine de l'artisanat</p> <p>Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes</p> <p>Création d'un tiers lieu</p> <p>Accompagner l'accueil des jeunes par le déploiement des soutiens "services civiques" - reconnaissance l'été de réseau acquise a la CC ACV</p> <p>Définir et animer un projet éducatif de territoire</p> <p>Favoriser le déploiement de nouvelles places d'accueil collectif dans le respect des axes définis par le PEDT</p> <p>Organiser des "Assises de la dépendance" pour poser de nouvelles stratégies d'accompagnement des plus fragiles</p> <p>Projeter et mettre en œuvre un contrat local de santé</p> <p>Optimiser l'usage et la protection des ressources en eau potable du territoire</p> <p>Développer la méthanisation dans les bourgs centres</p> <p>Déployer la démarche "services publics ecoresponsables" (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)</p>

	Poser et faire vivre des outils de cohésion territoriale (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal)
	Réaliser une action expérimentale autour de l'attractivité "territoire à vivre" sur le site CC ACV de St Chély d'Aubrac, en collaboration avec le PNR, la MDA, le BIT, la Commune ; permettre son développement sur d'autres sites communautaires - PMS, BIT...
	Accueillir les conjoints et veiller à leur emploi
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	Occupation des bureaux, taux de fréquentation du tiers lieu, typologie de public, diversité des activités accueillies Taux d'utilisation des outils mutualisés, baisse du besoin de main d'œuvre, taux de mutualisation de la main d'œuvre Réalisation de locaux coworking, taux d'utilisation Nombre d'utilisateurs du centre de formation, nombre de diplômés, nombre de diplômés trouvant un emploi

Impacts du Projet

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	2.2
Intitulé de la fiche mesures	2.2 Structurer l'offre touristique au profit d'un tourisme durable et de qualité
Orientation stratégique visée	2. RELANCE ECONOMIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CCACV
Contexte	Figurant parmi les premiers secteurs économiques du territoire, le tourisme est appelé à se structurer autour d'une vocation Pleine Nature portée par les grands sites naturels et protégés du territoire, et à se diversifier à la faveur d'une meilleure valorisation des richesses et potentiels locaux.
Objectifs	Affirmer la vocation Pleine Nature autour des grands sites structurants du territoire Développer les formes de tourisme pour mieux valoriser et exploiter les potentiels du territoire Soutenir la montée en gamme et la diversification de l'hébergement touristique Développer la mise en réseaux des acteurs locaux et structurer le tourisme de terroir
Liste des actions envisagées	Animer un outil associatif de développement économique : RACINE : Réussir en Aubrac Créer Innover et Entreprendre Accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés régionaux et nationaux Développer une offre touristique 4 saisons - Accompagner l'émergence et la structuration d'activités de pleine nature et d'aventures innovantes : équipements, aménagement de sites paysagers emblématiques, développement d'infrastructures Accompagnement à la mise en œuvre d'équipements et d'activité 4 saisons sur les stations nordiques de l'Aubrac dans le cadre du Pôle de pleine nature Définir une stratégie autour de l'espace Truyère / dispositif Ami Territoire de lacs - travailler à un développement touristiques des lacs différencié et respectueux de la ressource en eau Accompagner, structure et promouvoir l'agrotourisme Projeter une stratégie de valorisation du Centre aqualudique Natura Bien être Réhabiliter et concevoir une nouvelle valorisation du site du Château de Valon en lien avec l'espace Truyère Accompagner déploiement d'une stratégie et investissements autour du loisir halieutique Implanter un quillodrome couvert Implanter une œuvre refuge sur un espace d'itinérance : une démarche de territoire sur un itinéraire couvrant plusieurs communes de la CC (ex : GR de Pays du Tour des Monts d'Aubrac, GRP Camin d'Olt) Participation au plan de gestion UNESCO et à toutes les actions de préservation, valorisation, sensibilisation, amélioration du GR65 - Chemin de Compostelle Participation à l'action du PNR Aubrac : requalification du GRP de Pays de Tour des Monts d'Aubrac Qualifier et promouvoir les chemins de randonnée - Assurer le bon niveau d'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre en compétence communautaire - Définir une véritable stratégie territoriale des sentiers de randonnée considérant : la multipratique, le type de public, la saisonnalité, la sensibilisation et valorisation induite. Requalification de l'Hôtel des Montagnes Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique Porter une réflexion sur une gestion de l'accueil des camping-caristes : une offre territorialisée, un itinéraire d'accueil et de découverte, une gestion des rejets Concevoir et mettre en place un nouveau schéma d'accueil au sein de l'OT intégrant le projet politique de la CC ACV et particulièrement la valorisation d'un territoire "à vivre" au-delà de la destination "à découvrir" Aménagement et requalification des lieux d'accueil des visiteurs et touristes (maison de l'Aubrac - BIT Argences en Aubrac) - Créer un observatoire de fréquentation touristique à l'échelle des 5 BIT Bureaux d'Information Touristique : qualifier la clientèle au fil des saisons et adapter la stratégie de développement aux attentes
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de touristes venant dans la région sur 1 année Taux d'occupation des hébergements touristiques Taux d'utilisation de l'outil RACINE

Impacts du Projet

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	2.3
Intitulé de la fiche mesures	2.3 Soutenir l'agriculture durable
Orientation stratégique visée	2. RELANCE ECONOMIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Malgré une surface agricole plutôt concentrée au sein de la Communauté de Communes, le territoire affiche une même ambition en matière de qualité ; en témoigne le nombre d'appellations protégées et l'essor de l'agriculture biologique. Les collectivités accompagnent le développement de l'agriculture durable en soutenant l'installation et les reprises d'exploitations, la structuration de circuits courts, et les pratiques identitaires, marqueurs du paysage et nécessaires à la préservation de la biodiversité.
Objectifs	Favoriser l'installation et la transmission des exploitations Soutenir le développement et la structuration de circuits courts Soutenir les pratiques permettant la préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère locale
Liste des actions envisagées	<p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface) - promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Mise en place et animation GTEC</p> <p>Travaux sur ateliers-relais : Coopérative Jeune Montagne</p> <p>Promotion du commerce de proximité (communication, association de commerçants, actions collectives)</p> <p>Accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés régionaux et nationaux</p> <p>Implantation d'un pôle viande</p> <p>Mise en place d'un centre de formation au sein du pôle viande avec accès au certificat technique de métier (CTM) boucher option préparateur vendeur</p> <p>Valorisation de la viande du cheptel Simmental</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages...</p> <p>Expérimentation "cantines scolaires" et Ehpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives, formation des équipes, commandes publiques et utilisation des produits)</p> <p>Plantation de haies - accompagner et soutenir les expérimentations</p> <p>Accompagnement à la mise en œuvre d'équipements et d'activité 4 saisons sur les stations nordiques de l'Aubrac dans le cadre du pôle de pleine nature</p> <p>Définir une stratégie autour de l'espace Truyère / dispositif Ami territoire de lacs - travailler à un développement touristique des lacs différencié et respectueux de la ressource en eau</p> <p>Accompagner, structurer et promouvoir l'agrotourisme</p> <p>Réhabiliter et concevoir une nouvelle valorisation du site du Château de Valon en lien avec l'espace Truyère</p> <p>Accompagner déploiement d'une stratégie et investissements autour du loisir halieutique</p> <p>Planter une œuvre refuge sur un espace d'itinérance : une démarche de territoire sur un itinéraire couvrant plusieurs communes de la CC (ex : GR de Pays du Tour des Monts d'Aubrac, GRP Camin d'Olt)</p> <p>Participation au plan de gestion UNESCO et à toutes les actions de préservation, valorisation, sensibilisation, amélioration du GR65 - Chemin de Compostelle</p> <p>Participation à l'action du PNR Aubrac : requalification du GRP de Pays de Tour des Monts d'Aubrac</p> <p>Qualifier et promouvoir les chemins de randonnée - Assurer le bon niveau d'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre en compétence communautaire - Définir une véritable stratégie territoriale des sentiers de randonnée considérant : la redonner un PIPI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Amélioration de l'utilisation de l'éclairage urbain / défense et promotion trame noire</p> <p>Création de centres de partage de savoir faire dans le domaine de l'artisanat</p> <p>Définir et animer un projet éducatif de territoire</p> <p>Organiser des "Assises de la dépendance" pour poser de nouvelles stratégies d'accompagnement des plus fragiles</p> <p>Définir une stratégie de réhabilitation des réseaux eau potable</p> <p>Construire une nouvelle usine "eau potable" - Thérondels</p> <p>Projeter les organisations efficaces dans la gestion de l'assainissement collectif : élaboration de schémas communaux d'aménagement</p> <p>Poser et faire vivre des outils de cohésion territoriale (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal)</p>

Impacts du Projet

Partenaires
Calendrier
Indicateurs d'évaluation

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	3.1
Intitulé de la fiche mesures	3.1 Accompagner la transition énergétique
Orientation stratégique visée	3. TRANSITION ECOLOGIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Le territoire porte pour ambition d'être reconnu en tant que haut lieu de la transition écologique et énergétique. Pour ce faire, notre territoire s'engage dans une politique de réduction des consommations énergétiques et de renforcement des productions d'énergies renouvelables.
Objectifs	Lutter contre la précarité énergétique Améliorer les performances énergétiques du patrimoine public et réduire les consommations Soutenir et intensifier la production locale d'énergies renouvelables en vue de renforcer l'autonomie énergétique du territoire Valoriser l'exemplarité locale en matière de transition énergétique
Liste des actions envisagées	<p>Mettre en place des logements dédiés aux apprenants</p> <p>Accompagner la structuration de la filière "bois local" chauffage</p> <p>Plantation de haies - accompagner et soutenir les expérimentations</p> <p>Projeter une stratégie de valorisation du Centre aqualudique Natura Bien être</p> <p>Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique</p> <p>Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Amélioration de l'utilisation de l'éclairage urbain / défense et promotion trame noire</p> <p>Mise en place de réseaux de chateurs mutualisés dans les bourgs centres / accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics en lien avec le CD 12 et les communes</p> <p>Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (maison kaspers, réhabilitation bâtiments publics - foirail de Laquière)</p> <p>Accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés (OPAH, guichet unique)</p> <p>Accompagner la rénovation des logements publics (fonds de concours)</p> <p>Création de centres de partage de savoir faire dans le domaine de l'artisanat</p> <p>Soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité</p> <p>Aménagement d'un pôle Multi services</p> <p>Optimiser l'usage et la protection des ressources en eau potable du territoire</p> <p>Construire une nouvelle usine "eau potable" - Thérondels</p> <p>Développer la méthanisation dans les bourgs centres</p> <p>Déployer la démarche services publics écoresponsables (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)</p> <p>Poser et faire vivre des outils de cohésion territoriale (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal)</p> <p>Co animer le dispositif PVD et déployer une ORT</p>
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de bâtiments publics rénovés, économies d'énergie générées par la rénovation</p> <p>Nombre de logements rénovés, économies d'énergies générées</p>

Impacts du Projet

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	3.2
Intitulé de la fiche mesures	3.2 Améliorer la mobilité sur le territoire
Orientation stratégique visée	3. TRANSITION ECOLOGIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	L'offre de mobilité étant inégale et incomplète, les collectivités mènent une réflexion visant à optimiser les réseaux et renforcer l'offre d'alternatives adaptées aux usages et à l'engagement écologique du territoire.
Objectifs	Requalifier le réseau routier Renforcer l'offre de mobilités alternatives et décarbonées
Liste des actions envisagées	<p>Organiser un Job Dating, ancrer le rdv, le faire évoluer dans son contenu pour le rendre attractif et dynamique (en parallèle des offres d'emploi, valoriser les métiers, proposer des formations possibles)</p> <p>Promotion du commerce de proximité (communication, association de commerçants, actions collectives)</p> <p>Mise en place d'un centre de formation au sein du pôle viande avec accès au certificat technique de métier (CTM) boucher option préparateur vendeur</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages...</p> <p>Expérimentation "cantines scolaires" et Ehpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives, formation des équipes, commandes publiques et utilisation des produits)</p> <p>Plantation de haies - accompagner et soutenir les expérimentations</p> <p>Projeter une stratégie de valorisation du Centre aquatique Natura Bien être</p> <p>Qualifier et promouvoir les chemins de randonnée - Assurer le bon niveau d'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre en compétence communautaire - Définir une véritable stratégie territoriale des sentiers de randonnée considérant : la multiplicité, le type de public, la saisonnalité, la sensibilisation et valorisation induite.</p> <p>Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Soutenir les investissements des communes permettant le déploiement du projet politique communautaire (Maison Kaspers, réhabilitation bâtiments publics - foirail de Laguiole)</p> <p>Développer et communiquer autour du covoiturage</p> <p>Améliorer les transports à la demande pour la desserte des services de santé, aéroports, gares, SP...</p> <p>Expérimentations mobilités et aménagements induits des espaces publics</p> <p>Expérimenter du logement partagé seniors/jeunes</p> <p>Soutenir la création et modernisation d'un pôle de services aux publics qui concourent au maintien d'une offre multifonctionnelle et de proximité</p> <p>Aménagement d'un pôle Multi services</p> <p>Développer et déployer une stratégie de communication sur les offres de loisirs</p> <p>Création d'un tiers lieu</p> <p>Structurer un réseau France Services à l'échelle des bourgs centres et déployer le dispositif Conseiller Numérique</p> <p>Définir et animer un projet éducatif de territoire</p> <p>Piloter une programmation activités jeunesse en partenariat avec les forces associatives et selon les valeurs identifiées par le territoire</p> <p>Rehabiliter ou implanter des espaces d'accueil enfance/jeunesse (ALSH Argences, Laguiole, salle des jeunes Argences, Mur de Barrez, Viadène)</p> <p>Prendre part à l'animation du Pôle Intergénérationnel d'Argences en Aubrac</p> <p>Projeter et mettre en œuvre un contrat local de santé</p> <p>Entretien et développer les Maisons de santé - accompagner la structuration, en lien avec la CPTS nord Aveyron</p> <p>Projeter et mettre en œuvre un contrat de territoire lecture</p> <p>Déployer la démarche "services publics écoresponsables" (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)</p> <p>Co animer le dispositif PVD et déployer une ORT</p>
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'habitants réalisant du covoiturage</p> <p>Taux d'utilisation des transports à la demande ou des voitures partagées</p>

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	3.3
Intitulé de la fiche mesures	3.3 Accompagner l'adaptation du territoire au changement climatique et risques naturels accrus
Orientation stratégique visée	3. TRANSITION ECOLOGIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Dans ce territoire à la biodiversité exceptionnelle et fortement menacée par les effets du changement climatique, les collectivités travaillent activement au renforcement des dispositifs de préservation des ressources naturelles, espèces et espaces, et à l'adaptation des activités économiques.
Objectifs	Accompagner l'adaptation des activités économiques locales au changement climatique en ciblant les opportunités de Améliorer la prise en compte et l'adaptation du territoire aux risques naturels Valoriser et préserver la biodiversité et les ressources naturelles
Liste des actions envisagées	<p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface), promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages...</p> <p>Expérimentation "cantines scolaires" et Ehpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives, formation des équipes, commandes publiques et utilisation des produits)</p> <p>Plantation de haies - accompagner et soutenir les expérimentations</p> <p>Accompagnement à la mise en œuvre d'équipements et d'activité 4 saisons sur les stations nordiques de l'Aubrac dans le cadre du Pôle de pleine nature</p> <p>Définir une stratégie autour de l'espace Truyère / dispositif Ami Territoire de lacs - travailler à un développement touristiques des lacs différencié et respectueux de la ressource en eau</p> <p>Projeter une stratégie de valorisation du Centre aqualudique Natura Bien être</p> <p>Accompagner déploiement d'une stratégie et investissements autour du loisir halieutique</p> <p>Participation au plan de gestion UNESCO et à toutes les actions de préservation, valorisation, sensibilisation, amélioration du GR65 - Chemin de Compostelle</p> <p>Participation à l'action du PNR Aubrac : requalification du GRP de Pays de Tour des Monts d'Aubrac</p> <p>Qualifier et promouvoir les chemins de randonnée - Assurer le bon niveau d'entretien et la valorisation des sentiers de randonnée pédestre en compétence communautaire - Définir une véritable stratégie territoriale des sentiers de randonnée considérant : la multipratique, le type de public, la saisonnalité, la sensibilisation et valorisation induite.</p> <p>Réhabilitation d'un équipement d'hébergement touristique</p> <p>Aménagement et requalification des lieux d'accueil des visiteurs et touristes (maison de l'Aubrac - BIT Argences en Aubrac) - Créer un observatoire de fréquentation touristique à l'échelle des 5 BIT Bureaux d'Information Touristique : qualifier la clientèle au fil des saisons et adapter la stratégie de développement aux attentes</p> <p>Rédiger un PLUI en méthode collaborative / carnets communaux</p> <p>Aménagement et qualification des espaces publics : projets de reconquête et requalification des espaces publics</p> <p>Amélioration de l'utilisation de l'éclairage urbain / défense et promotion trame noire</p> <p>Mise en place de réseaux de chaleurs mutualisés dans les bourgs centres / accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics en lien avec le CD 12 et les communes</p> <p>Définir et animer un projet éducatif de territoire</p> <p>Définir une stratégie de réhabilitation des réseaux eau potable</p> <p>Optimiser l'usage et la protection des ressources en eau potable du territoire</p> <p>Construire une nouvelle usine "eau potable" - Thérondeles</p> <p>Projeter les organisations efficaces dans la gestion de l'assainissement collectif : élaboration de schémas communaux d'aménagement</p> <p>Ausculter et entretenir les ouvrages de protection contre les inondations.</p> <p>Assurer l'entretien et les fonctions écologiques des principaux cours d'eau du territoire et de leurs affluents.</p>
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	Linéaire de canalisations rénovées par phase

CRTE Communauté de communes Aubrac Carladez et Viadène

Version	1.0
N°	3.4
Intitulé de la fiche mesures	3.4 Structurer la politique de prévention des déchets et favoriser l'économie circulaire
Orientation stratégique visée	3. TRANSITION ECOLOGIQUE
Maîtrise d'ouvrage	CC ACV
Contexte	Particulièrement investi en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage, le territoire entend structurer les initiatives au sein d'une stratégie plus globale.
Objectifs	Renforcer la politique de prévention et de réduction des déchets : "zéro déchet, zéro gaspillage" Favoriser le développement de l'économie circulaire Structuration et renforcement des dispositifs de traitement des déchets (notamment déchets verts, encombrants et gravats)
Liste des actions envisagées	<p>Valoriser, dynamiser les zones d'activités : permettre des aménagements paysagers, offrir des lots adaptés à la demande (surface), promouvoir les espaces disponibles</p> <p>Accompagner la structuration de la filière "bois local" chauffage</p> <p>Soutenir l'émergence de micro filières territorialisées: maraichages...</p> <p>Expérimentation "cantines scolaires" et Ehpad / animation du PAT Aubrac - consommation circuits de proximité (actions éducatives, formation des équipes, commandes publiques et utilisation des produits)</p> <p>Plantation de haies - accompagner et soutenir les expérimentations</p> <p>Mise en place de réseaux de chaleurs mutualisés dans les bourgs centres / accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics en lien avec le CD 12 et les communes</p> <p>Création de centres de partage de savoir faire dans le domaine de l'artisanat</p> <p>Aménagement d'un pôle Multi services</p> <p>Création d'un tiers lieu</p> <p>Réhabiliter ou implanter des espaces d'accueil enfance/jeunesse (ALSH Argences, Laguiole, salle des jeunes Argences, Mur de Barrez, Viadène)</p> <p>Prendre part à l'animation du Pôle Intergénérationnel d'Argences en Aubrac</p> <p>Entretien et développer les Maisons de santé - accompagner la structuration, en lien avec la CPTS nord Aveyron</p> <p>Développer la méthanisation dans les bourgs centres</p> <p>Déployer la démarche "services publics écoresponsables" (mobilité repensée, sobriété des ressources, nouvelles organisations de travail dans le déploiement des politiques publiques)</p> <p>Poser et faire vivre des outils de cohésion territoriale (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal)</p> <p>Co animer le dispositif PVD et déployer une ORT</p> <p>Animer et imaginer des supports de communication innovants pour rendre visible l'action communautaire (supports print, web, vidéo...)</p>
Partenaires	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation	Occupation des bureaux, taux de fréquentation du tiers lieu, typologie de public, diversité des activités accueillies Volume de déchets recyclés, volume d'énergie produite grâce à la méthanisation Nombre de bâtiments publics rénovés, économies d'énergie générées par la rénovation

Impacts du Projet

